



# LE DOSSIER DU MOIS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

---

## ÉPARGNE, RETRAITE : HOMMES – FEMMES, MODE D'EMPLOI

SEPTEMBRE 2016



# ÉPARGNE, RETRAITE : HOMMES – FEMMES, MODE D'EMPLOI

## LE SOMMAIRE

<b>LES HOMMES ET LES FEMMES FACE À L'ÉPARGNE.....</b>	<b>3</b>
<i>Les femmes sont « pierre » mais surtout « assurance-vie ».....</i>	<i>3</i>
<i>Les femmes ne portent pas les actions dans leur cœur .....</i>	<i>5</i>
<i>Les femmes moins favorables à la prise de risques que les hommes.....</i>	<i>6</i>
<i>Les femmes favorables aux contrats multi-supports mais pas à 100 % Unités de compte .....</i>	<i>7</i>
<i>Baisse du rendement de l'épargne, les femmes plus pessimistes que les hommes.....</i>	<i>7</i>
<b>LES FEMMES ET LES HOMMES FACE À LA RETRAITE.....</b>	<b>8</b>
<i>Des pensions insuffisantes surtout pour les femmes.....</i>	<i>8</i>
<i>Les femmes prêtes à travailler plus sous réserve de gagner plus.....</i>	<i>9</i>
<i>Les femmes ont plus de difficultés à épargner en vue de la retraite que les hommes.....</i>	<i>10</i>
<i>Épargner pour faire face aux dépenses quotidiennes.....</i>	<i>10</i>
<i>Les femmes épargnent un peu plus tard que les hommes.....</i>	<i>10</i>
<i>Pour préparer leur retraite, les femmes pensent pierre et assurance-vie.....</i>	<i>10</i>
<i>Les femmes inquiètes sur la pérennité du système de retraite.....</i>	<i>11</i>
<i>Les solutions pour assurer la pérennité du régime de retraite.....</i>	<i>12</i>

## ÉPARGNE, RETRAITE : HOMMES – FEMMES, MODE D'EMPLOI

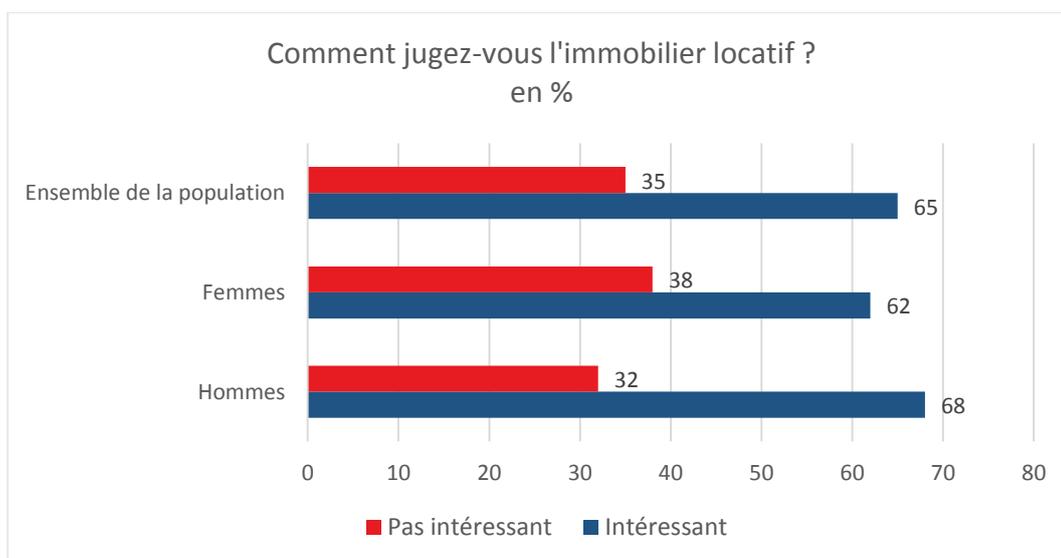
À partir des résultats de l'enquête 2016, « les Français, l'épargne et la retraite », l'équipe du Cercle a étudié les différences de comportement entre les hommes et les femmes.

Avec la forte progression du travail des femmes, avec une harmonisation des modes de vie ainsi qu'une égalité plus grande – même si elle demeure imparfaite – les différences s'estompent entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la gestion du patrimoine et la préparation de la retraite. Néanmoins, des constantes demeurent. **Les femmes privilégient la constitution d'un patrimoine en vue de la transmission. Elles sont moins promptes à prendre des risques en matière de placements.** Du fait de pensions plus faibles, leur **degré d'inquiétude vis-à-vis du système de retraite est plus élevé.** En matière de solutions pour assurer la pérennité de ce système, elles optent pour le pragmatisme. **Elles ne sont pas contre travailler plus longtemps mais sous réserve que cela améliore le niveau des pensions.** Elles ne sont pas, en revanche, favorables à l'instauration pour tous de la retraite à 65 ans.

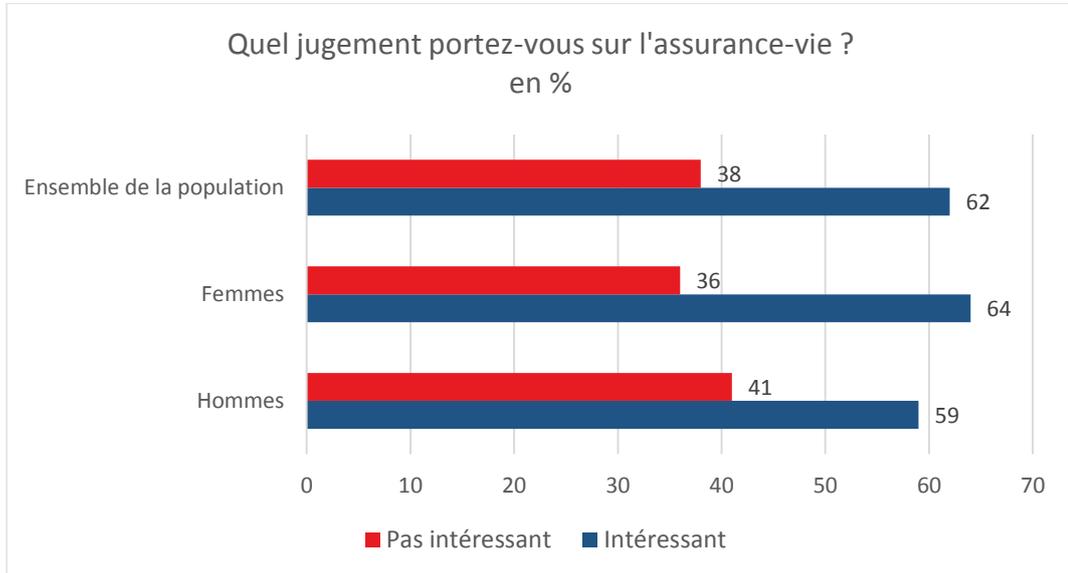
### LES HOMMES ET LES FEMMES FACE À L'ÉPARGNE

#### LES FEMMES SONT « PIERRE » MAIS SURTOUT « ASSURANCE-VIE »

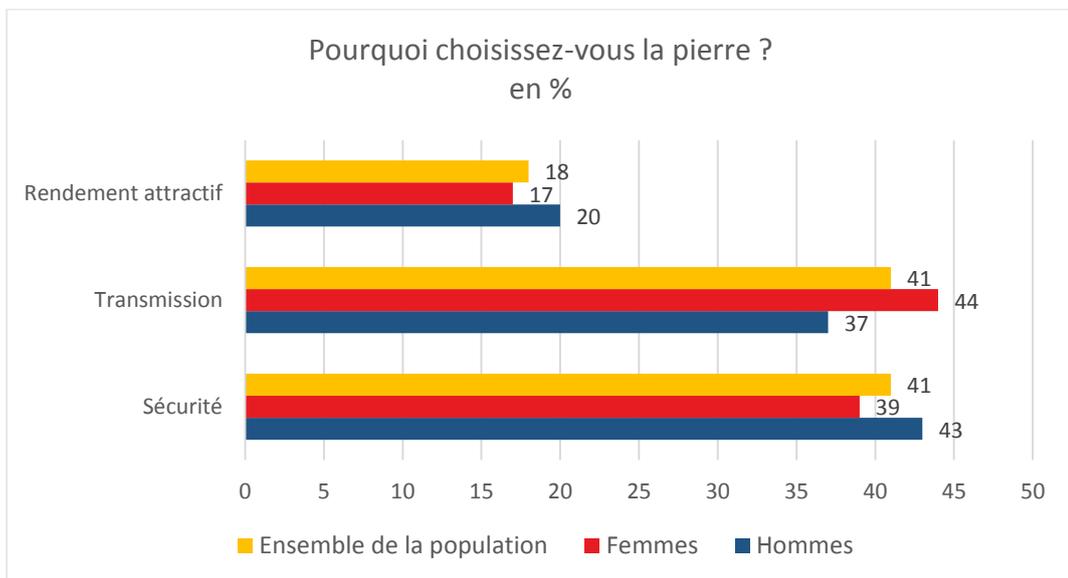
À la question, faut-il investir dans l'immobilier ou dans les produits financiers, les hommes et les femmes apportent la même réponse et cela dans la même proportion. La pierre est choisie par près des trois quarts des femmes et des hommes (73 %). Petite nuance, les femmes sont un peu moins « pierre » et un peu plus « assurance-vie » que les hommes. Néanmoins, les écarts entre les deux sexes sont faibles surtout en ce qui concerne la pierre.



Les femmes sont un peu plus nombreuses à juger le placement « assurance-vie » intéressant (64 % contre 59 % pour les hommes). L'aspect transmission inclus dans l'assurance-vie est une valeur importante dans leur choix.

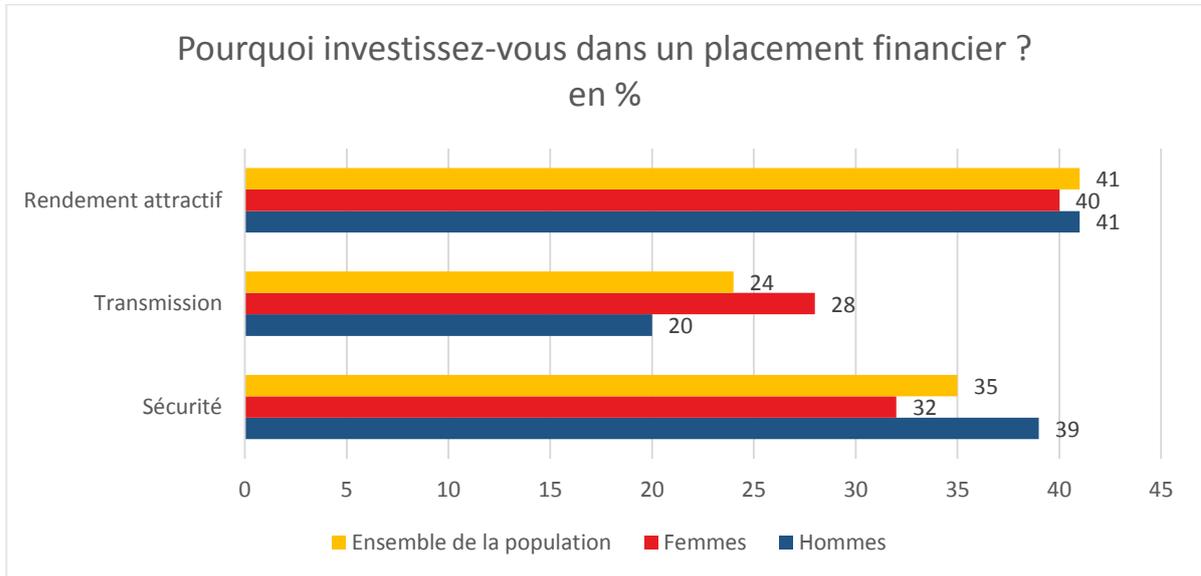


À ce titre, les femmes considèrent un peu plus que les hommes que l'investissement immobilier est un bon moyen pour transmettre un patrimoine. Ces derniers jugent en revanche un peu plus que les femmes que la pierre est un placement sûr. En matière de rendement, ils sont également plus optimistes que leur conjointe.



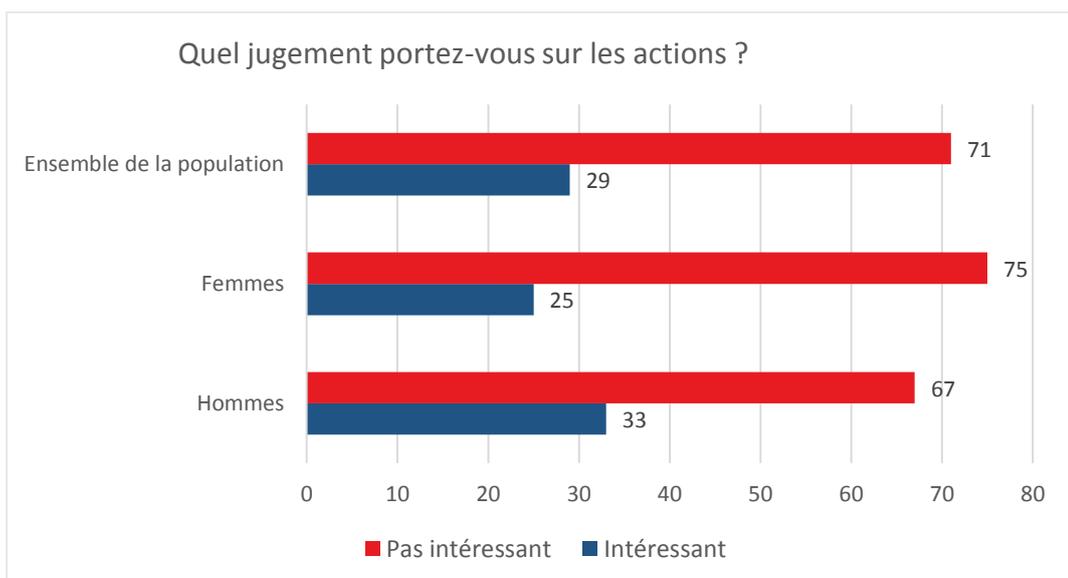
Les femmes comme les hommes qui investissent dans un produit financier mettent en avant comme raison la recherche d'un rendement intéressant. En revanche, les femmes ne considèrent pas que les produits financiers sont un placement sûr.

Transmission toujours, 28 % des femmes optent pour un placement financier dans une logique de transmission quand ce n'est le cas que pour 20 % des hommes.



### LES FEMMES NE PORTENT PAS LES ACTIONS DANS LEUR CŒUR

Trois quarts des femmes jugent le placement « actions » inintéressant. Cette appréciation est sans nul doute liée au caractère a priori risqué de ce placement sachant que les femmes mettent en avant la transmission d'un patrimoine aux enfants. Néanmoins, l'opposition n'est pas une question de sexe car plus des deux tiers des hommes considèrent également que le placement « actions » n'est pas intéressant.



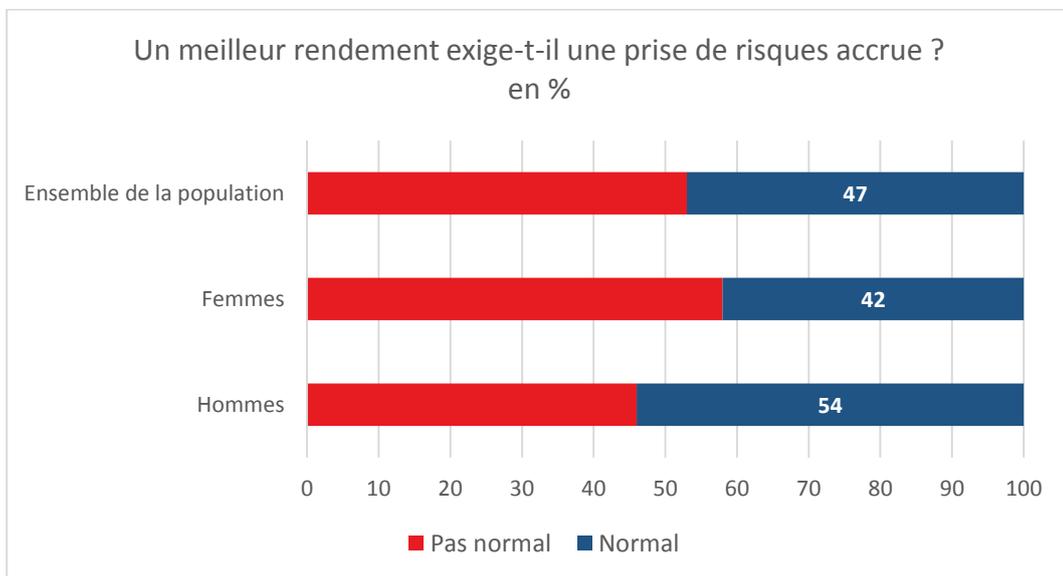
## Les femmes et les hommes ont la même perception de la rentabilité des différents placements.

L'immobilier et l'assurance-vie se taillent la part du lion. 51 % des sondés considèrent que l'immobilier est le placement le plus rentable (52 % des hommes et 50 % des femmes).

56 % des sondés citent l'assurance-vie (addition fonds euros et UC) comme placement le plus rentable. 34 % pour les contrats monosupport en fonds euros et 22 % pour les contrats d'assurance-vie multi-supports avec unités de compte. Il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes si ce n'est que ces dernières émettent un jugement légèrement moins favorable que les premiers sur les unités de compte).

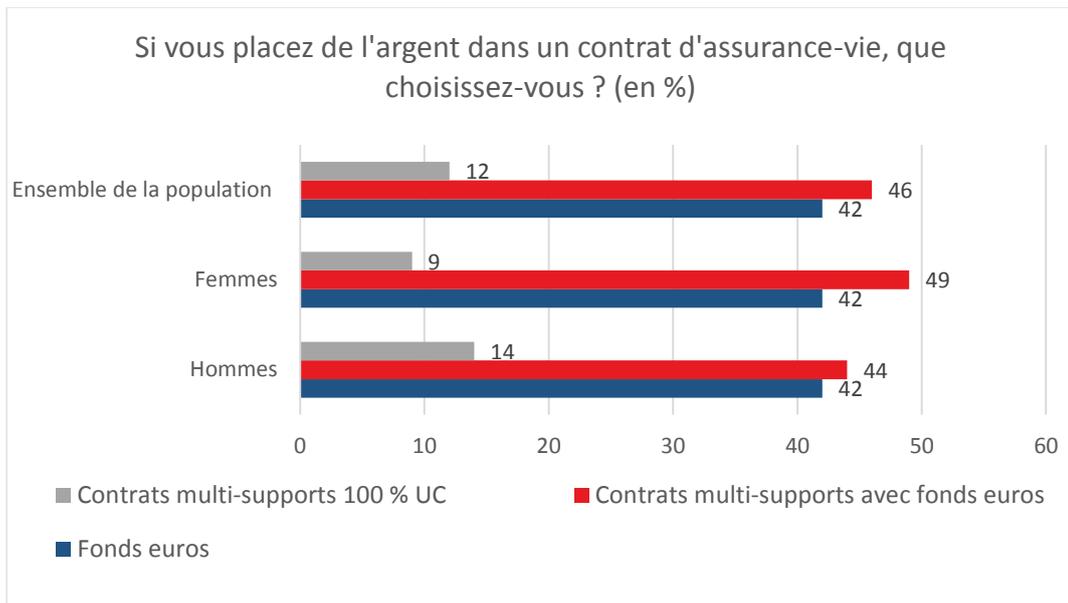
## LES FEMMES MOINS FAVORABLES À LA PRISE DE RISQUES QUE LES HOMMES

Estimez-vous normal que les placements financiers pour les particuliers évoluent vers un meilleur rendement mais en comportant plus de risques ? À cette question relative à l'arbitrage entre sécurité et rendement, les hommes et les femmes n'ont pas la même appréciation. En effet 54 % des hommes pensent que c'est normal que le surcroît de rendement passe par plus de risques quand 58 % des femmes pensent l'inverse. Traditionnellement, les femmes sont plus rétives à la prise de risques en matière de placement, privilégiant la constitution d'un patrimoine avec comme objectif la transmission.



## LES FEMMES FAVORABLES AUX CONTRATS MULTI-SUPPORTS MAIS PAS À 100 % UNITÉS DE COMPTE

La préférence des femmes pour la sécurité se matérialise avec beaucoup moins de force en ce qui concerne les contrats d'assurance-vie. Ainsi, la même proportion de femmes et d'hommes (42 %) préfère les contrats monosupports (fonds euros). Certes, il y a 14 % des hommes qui se déclarent prêts à investir dans un contrat d'assurance-vie exclusivement investi en unités de compte pour seulement 9 % des femmes. En contrepartie, 49 % des femmes optent pour un contrat multi-supports en panachant leur épargne entre fonds euros et unités de compte (contre 44 % des hommes).



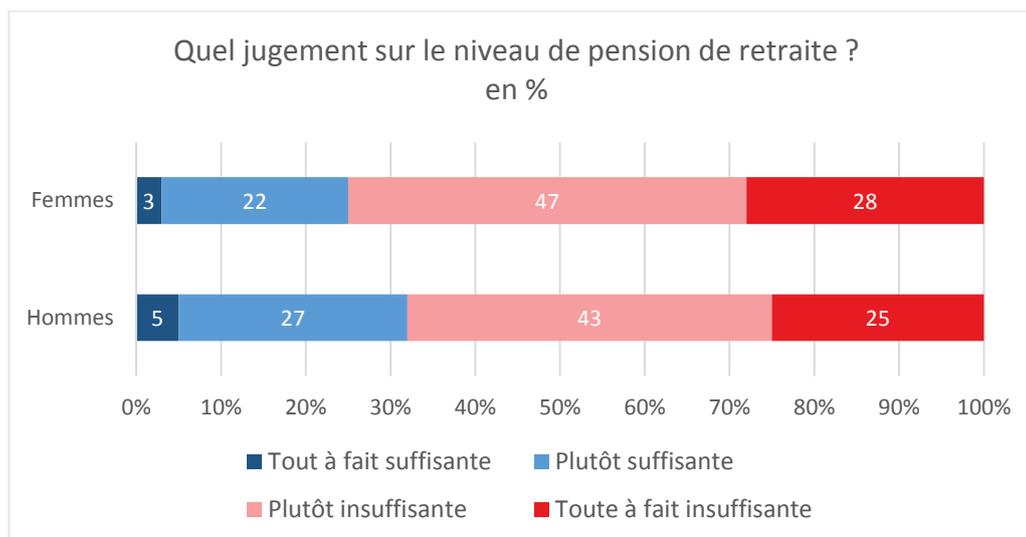
## BAISSE DU RENDEMENT DE L'ÉPARGNE, LES FEMMES PLUS PESSIMISTES QUE LES HOMMES

**En matière de rendement des placements financiers, les femmes sont plus pessimistes ou plus réalistes que les hommes.** Seules 8 % d'entre elles pensent que le rendement de l'épargne financière pourrait augmenter dans les prochains mois (14 % des hommes) et 47 % jugent une baisse inévitable (40 % des hommes). Néanmoins, 46 % des hommes et 45 % des femmes pensent que le rendement restera stable.

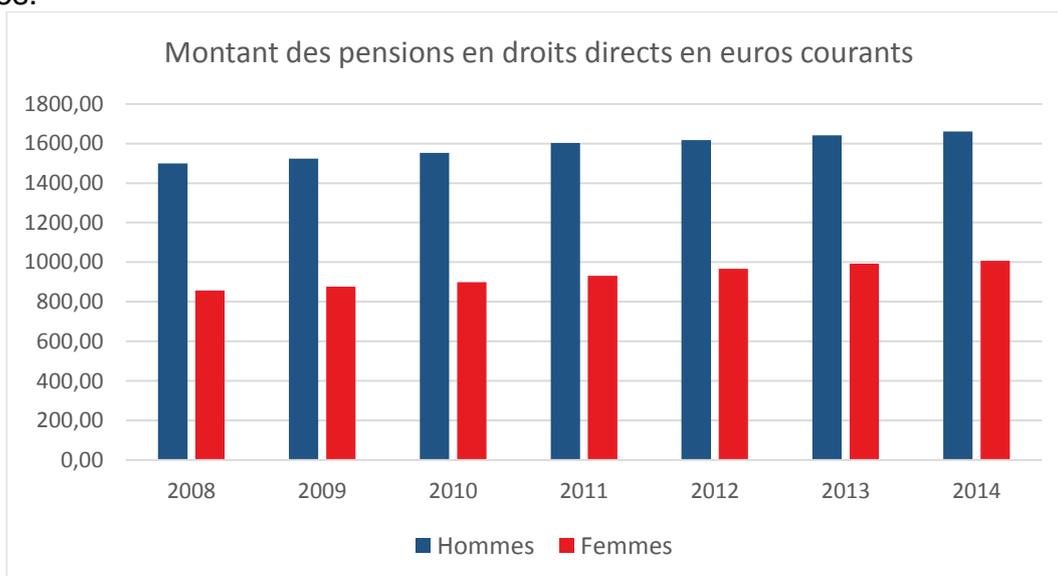
## LES FEMMES ET LES HOMMES FACE À LA RETRAITE

Les femmes portent un jugement plus sombre que les hommes sur le montant de la pension qu'elles ont, pour les retraités, ou qu'elles pourront obtenir au moment de la cessation d'activité.

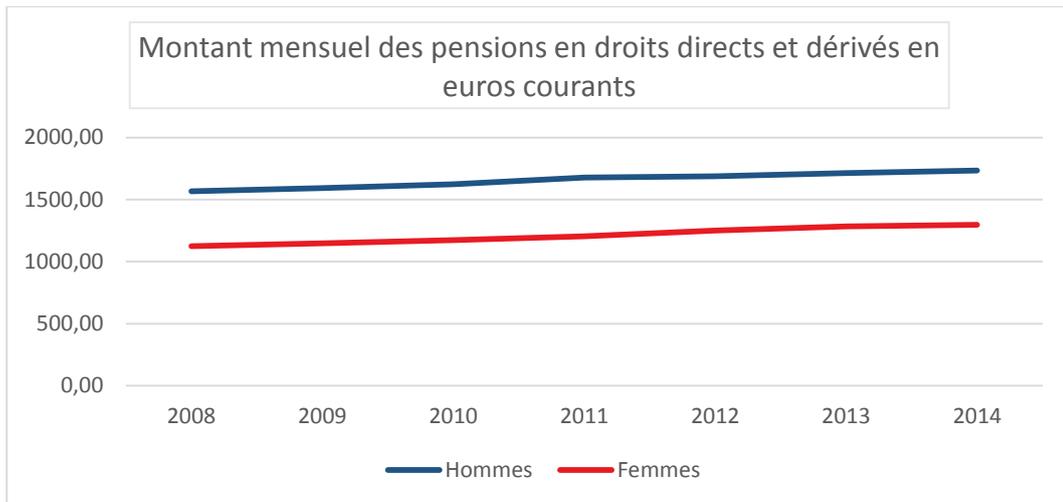
### DES PENSIONS INSUFFISANTES SURTOUT POUR LES FEMMES



Trois quarts des femmes considèrent que leur pension est ou sera insuffisante (68 % des hommes). Elles sont 28 % à estimer qu'elle est ou sera tout à fait insuffisante (25 % des hommes). Seulement 3 % des femmes affirment que leur pension est ou sera tout à fait suffisante (5 % pour les hommes). Cette appréciation spécifique des femmes est, sans nul doute, liée au fait que le montant de leur pension reste nettement inférieur à celui des hommes.



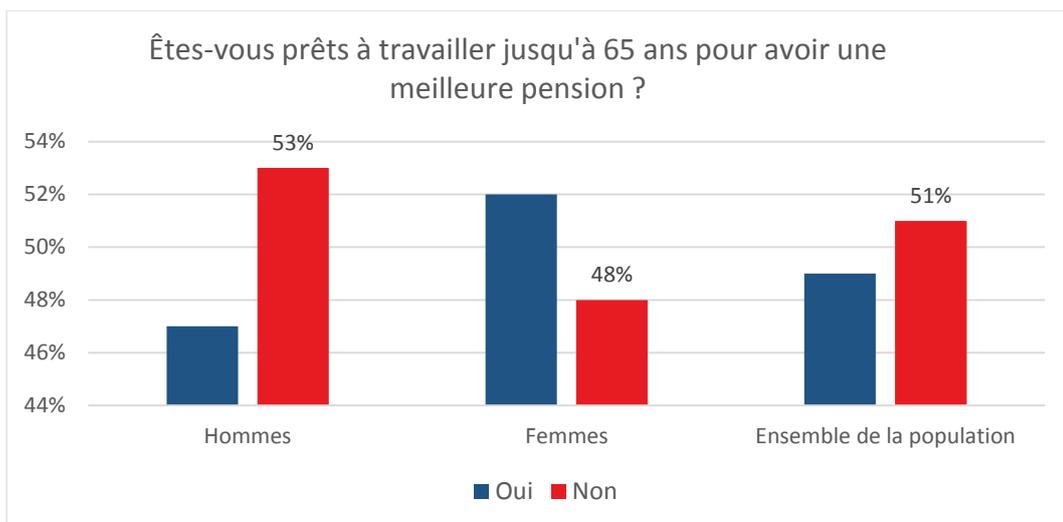
Source : DREES 2016



Source : DREES 2016

### LES FEMMES PRÊTES À TRAVAILLER PLUS SOUS RÉSERVE DE GAGNER PLUS

Pour obtenir une meilleure retraite, les femmes sont plus enclines que les hommes à travailler jusqu'à 65 ans, 52 % contre 47 %. Ce résultat est assez en phase avec le fait que les femmes prennent actuellement leur retraite plus tardivement que les hommes afin de compenser un manque de trimestres cotisés en début de carrière. Du fait de la meilleure comptabilisation des trimestres liés à la maternité, le Conseil d'Orientation des Retraites s'attend à ce que, d'ici quelques années, les femmes soient moins contraintes qu'à l'heure actuelle de reporter leur âge de départ en retraite. L'autre raison qui est, sans nul doute, la plus importante, c'est que les femmes sont favorables à partir plus tard à la retraite afin d'améliorer leur pension qui est nettement plus faible que celle des hommes. Il est à noter que les femmes sont justement les plus pessimistes en ce qui concerne l'évolution de leurs pensions.



## LES FEMMES ONT PLUS DE DIFFICULTÉS À ÉPARGNER EN VUE DE LA RETRAITE QUE LES HOMMES

**55 % des Français déclarent épargner pour améliorer leur retraite. Cette proportion est moindre chez les femmes (52 % contre 58 % pour les hommes).**

Les femmes épargnent pour leur retraite quand c'est possible, laissant entendre que la contrainte financière serait supérieure à celle des hommes. Bien souvent en charge du budget quotidien, elles disposent de moins de marges de manœuvre pour épargner à long terme.

## ÉPARGNER POUR FAIRE FACE AUX DÉPENSES QUOTIDIENNES

L'objectif numéro un d'un produit d'épargne retraite est de faire face, à la cessation d'activités, aux besoins quotidiens du ménage (55 % des femmes pour 50 % des hommes). Arrive en deuxième position, tant pour les femmes que pour les hommes, le financement d'éventuelles dépenses liées à la dépendance (33 % des femmes et 35 % des hommes).

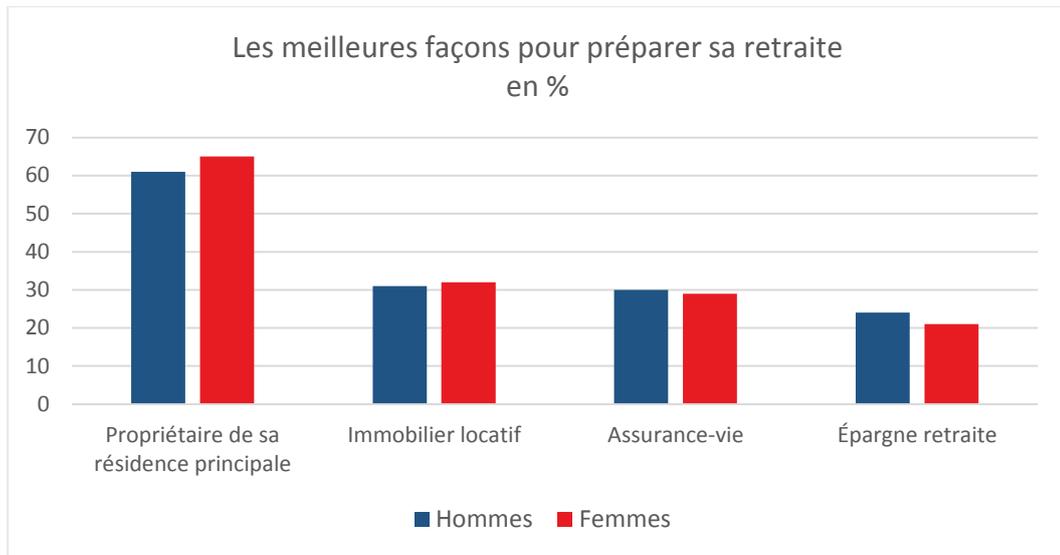
## LES FEMMES ÉPARGNENT UN PEU PLUS TARD QUE LES HOMMES

59 % des hommes considèrent qu'il faut épargner avant 35 ans quand seulement 50 % des femmes pensent de même. Il y a 37 % des hommes qui considèrent qu'il faut épargner en vue de la retraite avant 30 ans contre 33 % des femmes.

## POUR PRÉPARER LEUR RETRAITE, LES FEMMES PENSENT PIERRE ET ASSURANCE-VIE

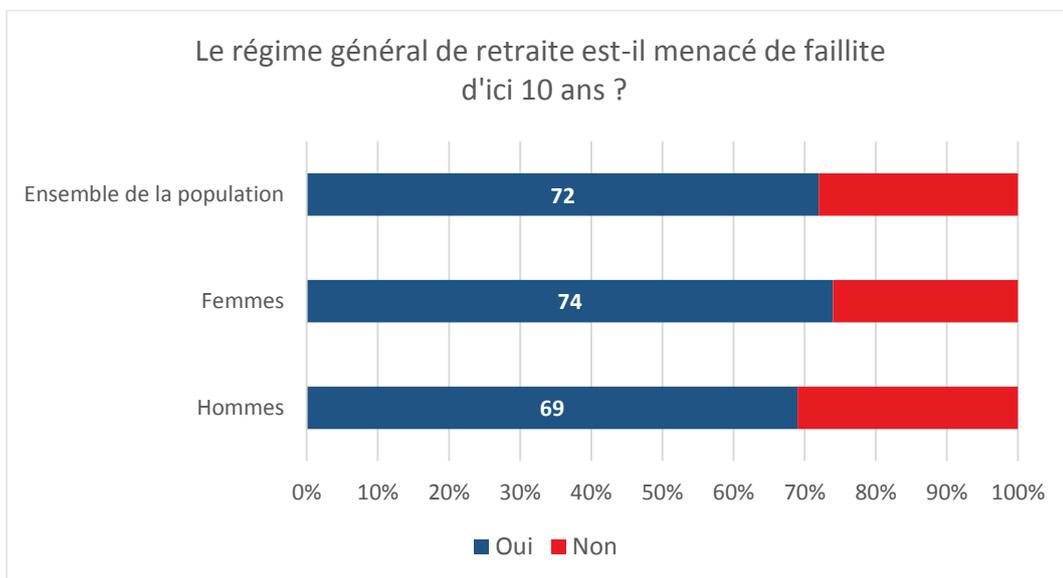
Pour près des deux tiers des femmes (65 %), la meilleure façon de préparer sa retraite est d'être propriétaire de sa résidence principale contre 61 % des hommes. Ces derniers préfèrent un peu plus les produits financiers. L'investissement immobilier locatif arrive, pour les femmes comme pour les hommes, en deuxième position juste devant l'assurance-vie.

Pour 54 % des femmes, le recours à un produit d'assurance-vie ou à un produit d'épargne retraite constitue une bonne solution pour préparer financièrement sa retraite (contre 50 % des hommes).

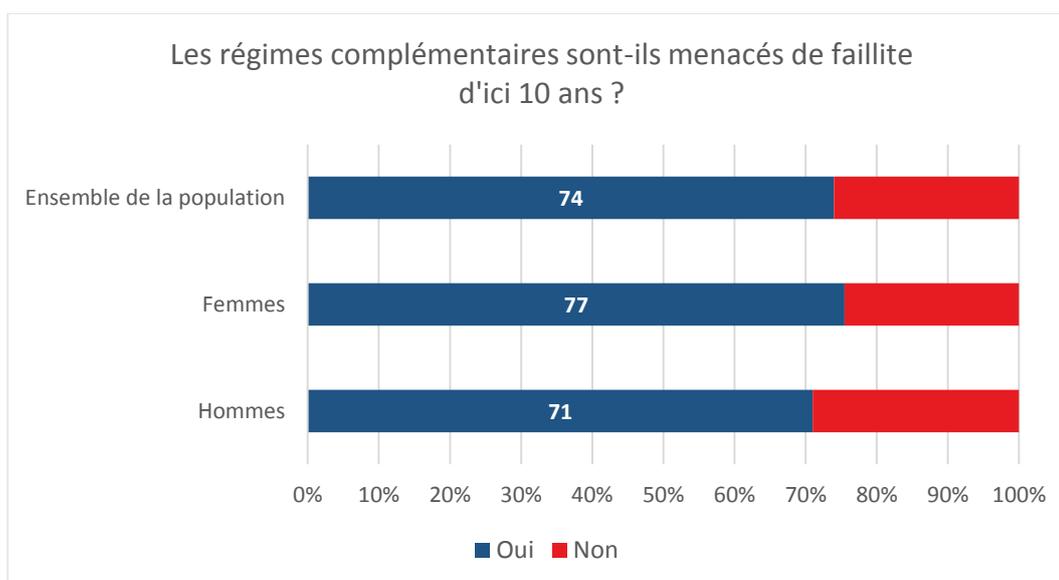


### LES FEMMES INQUIÈTES SUR LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME DE RETRAITE

Les femmes sont beaucoup plus inquiètes que les hommes en ce qui concerne la pérennité des régimes de retraite d'ici 2026. Leur pessimisme n'est pas sans lien avec la modicité des pensions. Par ailleurs, leurs revenus une fois à la retraite reposent un peu plus que les hommes sur les pensions, ces derniers possédant un patrimoine propre plus élevé. Par ailleurs, cette anxiété face à l'avenir des retraites est peut-être également due au fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes.



Cette appréciation est encore plus prononcée en ce qui concerne les régimes complémentaires.



## LES SOLUTIONS POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU RÉGIME DE RETRAITE

**Les femmes comme les hommes mettent en avant l'unification des régimes de retraite, avec intégration de celui de la fonction publique au sein de ce régime unique.** Même, si cette proposition arrive très largement en tête chez les femmes (71 %), c'est avec un peu moins d'engouement que chez les hommes (74 %). **Les femmes se montrent, à l'inverse, un peu plus favorables à la montée en puissance des fonds de pension (68 % contre 64 % pour les hommes).** Si la question de la privatisation du système de retraite n'est pas une source d'inquiétude majeure (inconvenient soulevé par 14 % des femmes contre 27 % des hommes), elles craignent que le développement des fonds de pension réduise la solidarité intergénérationnelle (crainte soulevée par 24 % des femmes contre 21 % des hommes) et que le montant des pensions soit aléatoire (critique soulevée par 37 % des femmes contre 32 % des hommes).

**En revanche, elles sont très hostiles à la fixation de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans en lieu et place des 62 ans actuels. Elles ne sont que 38 % à y être favorables quand 62 % sont contre.** Chez les hommes, l'hostilité face à cette mesure est réelle mais un peu plus nuancée (41 % étant pour). Cette opposition des femmes peut surprendre étant donné qu'elles sont moins hostiles, à titre individuel, que les hommes à travailler jusqu'à 65 ans pour améliorer leur future pension. Si elles sont défavorables à la retraite à 65 ans, c'est qu'elles considèrent que cela n'aura pas d'incidence sur leur niveau de vie.

*\* À la demande du Cercle de l'Épargne, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne. L'enquête a été réalisée sur Internet du 19 au 22 avril 2016 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'Institut français d'opinion politique (IFOP).*

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :  
[www.cercleredelegpargne.fr](http://www.cercleredelegpargne.fr)

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le Conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

**Cette étude est une publication du Cercle de l'Épargne.**

**Comité de rédaction** : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

**Contact relations presse, gestion du Mensuel** :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercleredelegpargne.fr](mailto:slegouez@cercleredelegpargne.fr)



**AG2R LA MONDIALE**

